

Reconnait vos compétences



Votre expérience acquise dans le cadre de vos activités professionnelles peut, aujourd'hui, être valorisée et certifiée.

Pourquoi ? Vos objectifs

- Faire reconnaître et valoriser votre expérience acquise dans le cadre de vos activités professionnelles,
- Obtenir une certification professionnelle internationalement reconnue,
- Évaluer vos compétences afin d'avoir un avis neutre et objectif sur vos compétences professionnelles en automatisation industrielle et systèmes de contrôle-commande.

Qui ? Les professionnels visés

Tout professionnel en **Automatisation Industrielle et Systèmes de Contrôle-Commande (IACS)** qui satisfait aux conditions de recevabilité suivantes :

- *Une expérience minimale :*
Minimum trois années d'expérience dans le domaine concerné.
- *Des connaissances professionnelles générales minimales :*
 - « Technicien » a minima, un niveau BAC ou occuper un poste de niveau équivalent reconnu par l'employeur.
 - « Leader technique » a minima, un bac+2 (niveau minimum 5 CITE), par exemple BTS, DUT ou occuper un poste de niveau équivalent reconnu par l'employeur.
 - Pour les niveaux « Spécialiste » ou « Ingénieur de terrain » a minima, un diplôme type licence (bac+3) ou occuper un poste de niveau équivalent reconnu par l'employeur.

L'ensemble des données fait l'objet **d'un dossier** à remplir par le candidat avec le détail de son expérience professionnelle, formation initiale et continu, ...

Quoi ? Les certifications visées - Référentiels

IRA Certification vous propose une démarche de certification des compétences basée sur des référentiels développés avec les industriels et acteurs du Contrôle-Commande Industriel.

Selon vos postes occupés, votre expérience, votre cursus de formation professionnelle et votre spécialisation, vous choisissez le référentiel (**IACS**) dans un des domaines et niveaux suivants :

Niveaux *

Technical Lead
Leader technique

Specialist
Spécialiste

Domaines *

Instrumentation (PR1M, TC1M)
Régulation (TC1R)
Métrologie (MET, METP)
Automatisme - API (AUT)
CC de Sécurité - SIL (SIL-SCC)

* Liste pouvant être complétée - Veuillez nous contacter pour avoir la liste actualisée.

Votre contact :

Sabine URVOY
Responsable Certification
Mail : certification@ira.eu





Reconnait vos compétences

Votre expérience acquise dans le cadre de vos activités professionnelles peut, aujourd'hui, être valorisée et certifiée.

Comment être certifié ?

La certification repose sur l'**expérience professionnelle** du candidat (**Minimum 3 ans, 6 ans pour les « séniors »**), les **résultats d'examens** (tests de connaissance et de savoir-faire) et **les formations suivies** (*étude du dossier*).

La durée de passage des examens pratiques ne dépasse généralement pas la 1/2 journée. Tests de connaissance (média-Eval) : environ 1 h, TP ou TD : environ 3 h.

Intérêts ? Valeur

Gage de sérieux, après 50 ans d'expertise dans l'automatisation industrielle et le transfert de compétences en système de contrôle-commande à travers son expérience, sa crédibilité et reconnaissance par le monde industriel, l'**Institut de Régulation et d'Automation** et « **IRA Certification** » vous apportent *la reconnaissance objective de vos compétences professionnelles* dans les métiers propres aux **Systèmes de Contrôle-Commande des Procédés Industriels** (instrumentation, régulation, automatisme, analyse, métrologie, ...).

Le processus

- 1 – Choix du référentiel par le candidat et positionnement
 - dossier de candidature à remplir par le candidat
- 2 – Lancement du processus de certification
 - dépôt du dossier et vérification des prérequis
- 3 – Planification des examens dans un centre habilité.
 - Passage des examens
- 4 – Dépôt du dossier complet en commission de certification pour évaluation.
 - Évaluation des résultats en commission de certification indépendante
- 5 - Délivrance des résultats.

Plus d'informations (quand ? où ? ...)

Vous seront communiquées par IRA Certification, en fonction du niveau et de la spécialité ciblés et autres contraintes organisationnelles (lieu, délai, langue, ...), les dates et lieux les plus appropriés pour le passage des évaluations.

Vous pouvez prendre contact auprès d'IRA Certification afin de recevoir un dossier de candidature et pour obtenir les précisions et autres informations complémentaires (référentiels, dates, lieux, modalités, frais, ...).

Votre contact :

Sabine URVOY
Responsable Certification
Mail : certification@ira.eu

